



CONCERTATION : MAIRIE DE PARIS (MME HIDALGO) ET ECOZAC DES BATIGNOLLES

Commencée à l'automne 2006 lors de la préparation du Plan Climat de Paris, la concertation a d'abord pris la forme d'une collaboration très active demandée par Yves Contassot (Adjoint pour l'environnement dans la précédente mandature) qui souhaitait utiliser au mieux l'expertise des ONG et de la société civile en matière de lutte contre le changement climatique, d'urbanisme, de transports, etc. pour élaborer son Plan Climat.

Ce Plan, voté le 1^{er} octobre 2007, a d'ailleurs repris intégralement les souhaits exprimés par les ONG (RAC-F, EcoZac, etc.) relatifs au futur éco-quartier de la ZAC Clichy-Batignolles et, en particulier, ceux très ambitieux en matière de performance énergétique des bâtiments.

Sur cette excellente base de départ, les contacts ont continué de façon très régulière et positive entre l'EcoZac et les différents décideurs et parties prenantes (Direction de l'Urbanisme, SEMAVIP, etc.) dans une optique d'accompagnement et d'incitation au respect des différents objectifs fixés à la ZAC par le Plan Climat.

Si la concertation reste toujours excellente avec les responsables de la SEMAVIP et de ses AMO, avec Denis Baupin (Adjoint à l'environnement) et son cabinet, etc., elle s'est par contre considérablement dégradée début 2009 avec Anne Hidalgo et la Direction de l'Urbanisme. La raison en a été la décision unilatérale prise par la Mairie de Paris de construire une tour de 150m ou plus sur la partie nord de la ZAC pour y accueillir le TGI de Paris.

Les experts de l'Ecozac (ainsi que la quasi-totalité des architectes et des énergéticiens compétents en la matière) estiment en effet qu'il est impossible qu'une tour de cette hauteur puisse respecter, ou même seulement approcher, les objectifs très contraignants de performance énergétique des bâtiments de la ZAC.

De plus, le surplus d'activité lié à la future Cité judiciaire dégradera encore davantage la situation endémiquement très mauvaise des transports collectifs dans ce secteur de Paris et de sa proche banlieue.

Enfin, les Parisiens ont toujours exprimé leur opposition très majoritaire à la construction de tours de grande hauteur dans le Paris intra-muros.

En avril 2009, l'EcoZac a donc écrit à Anne Hidalgo en expliquant sa position et en demandant un rendez-vous. Cette première lettre n'a reçu aucune réponse ni entraîné la moindre réaction de Mme Hidalgo ou de son cabinet.

Début octobre 2009, une deuxième lettre, cette fois signée par l'EcoZac et sept autres ONG environnementales majeures (Amis de la Terre, Greenpeace, RAC-F, WWF, etc.), a donc été envoyée à Mme Hidalgo avec copie à M. Delanoë. Elle reprenait les arguments de la première lettre et demandait elle aussi un rendez-vous. Une fois encore, absence totale de réponse ou de réaction.

Après de nombreuses relances téléphoniques, Mme Hidalgo a finalement proposé de rencontrer un représentant du RAC-F et un de l'EcoZac le 10 novembre 2009. C'était vraisemblablement une simple tactique pour calmer le jeu avant les Journées Plan Climat de Paris (22-24 octobre) car, une fois ces journées passées, le rendez-vous a été annulé pour cause « d'agenda trop chargé ». Le Directeur du cabinet de Mme Hidalgo avait promis en novembre de reprogrammer un rendez-vous en janvier mais il ne s'est toujours pas manifesté à ce jour...

Lors de la réunion publique de « concertation » sur la ZAC Clichy-Batignolles le 4 décembre 2009 au gymnase de la Porte de Clichy, Mme Hidalgo a d'ailleurs exprimé sans aucune ambiguïté sa conception très personnelle de la concertation. Irritée par les objections de la salle à divers aspects du projet, on l'a clairement entendu dire dans un micro mal débranché : « Vous pouvez raconter ce que vous voulez, de toutes façons nous ferons ce que nous voulons ». Propos repris et dénoncé immédiatement à la tribune par Mme Kuster, maire du 17^{ème} arrondissement.

Conclusion

Si l'EcoZac des Batignolles continue à être tout à fait satisfaite de la concertation avec la SEMAVIP et ses AMO, avec Denis Baupin et son cabinet à la Mairie de Paris, etc., il est très évident que Mme Hidalgo ne supporte aucune objection ou contradiction sur son projet. Pour elle, sur ce projet tout au moins, la « concertation » ne peut se concevoir que si elle est synonyme d'acquiescement total à ses vues. Cette position n'est évidemment ni démocratique, ni politiquement très fine, ni vraisemblablement très intelligente.

Malheureusement pour notre association et pour ce qui devait être le futur éco-quartier Clichy-Batignolles, c'est Mme Hidalgo qui décide en dernier ressort, compte tenu de la majorité socialiste au Conseil de Paris..

Pierre Perbos
EcoZac des Batignolles
27 janvier 2010